**Initiation à l’interprétariat**

**Notions de base**

**Plan du cours :**

1. Définition de l’interprétariat ou l’interprétation
2. La différence entre l’interprétariat et la traduction
3. Les différents types d’interprétation

**Support didactique du cours :**

* L’interprétariat en milieu social en France :

*Quarante ans de pratique pour faciliter l’intégration, la communication et la compréhension avec les migrants*

* Réflexions sur l’enseignement de l’interprétation

**Prérequis :**

* Connaissance de base sur la traduction et la traductologie.
* Connaissance de base sur les techniques de traduction.

**Travaux dirigés :**

Un discours politique à analyser et traduire.

1. **Définition de l’interprétariat ou l’interprétation :**

L’interprétariat est la discipline qui se charge de rendre possible la communication d’une langue vers une autre entre deux parties. Contrairement à la traduction à proprement parler, ici, l’interprétation dans une langue d’une information donnée dans une autre doit se faire de manière directe. Il arrive ainsi que le travail d’interprétation se fait donc de manière instantanée.

1. **La différence entre l’interprétariat et la traduction :**

La différence essentielle entre la traduction et l’interprétariat est à retenir par le fait que la traduction part d’un texte source qui est défini, en général par écrit, et qui peut ainsi être consulté au besoin, alors que l’interprétariat part d’un texte source qui n’est pas défini et qui est en règle générale oral.

En traduction, le traducteur donc, va traiter des documents écrits ou audio/vidéo mais il ne va pas être amené à parler. En interprétation, il faut être très à l’aise à l’oral et savoir s’exprimer correctement, ce qu’un traducteur n’est pas forcément apte à faire.

1. **Les différents types d’interprétation :**

Il existe différents types d’interprétation : **simultanée, consécutive, chuchotée, de liaison et téléphonique.**

* **L’interprétation simultanée :**

Ce type d’interprétation suppose que l’**acte d’interprétation ait lieu en même temps** que le développement du discours interprété. Bien qu’on parle de simultanéité, un certain laps de temps dit « décalage » s’écoule entre la réception du message dans la langue de départ et l’interprétation dans la langue d’arrivée.

* **L’interprétation consécutive :**

Ce type d’interprétation consiste à **reformuler le discours de l’orateur après que celui-ci l’a conclu** en tout ou partie. Tandis que l’orateur parle, l’interprète capture les informations au moyen de la **prise de notes**, technique permettant de saisir le sens abstrait du discours de l’orateur afin de ne conserver que le caractère essentiel et schématique de celui-ci

* **Interprétation chuchotée ou chuchotage :**

L’interprétation chuchotée, ou chuchotage, est une variante de l’interprétation simultanée. **L’interprète se place à côté des auditeurs et restitue à voix basse** le discours prononcé par l’orateur. L’avantage de cette solution réside dans le fait que des **équipements tels que la cabine, les casques et le microphone ne sont pas nécessaires**. Cependant, l’interprétation chuchotée n’est possible qu’en présence d’un **public d’auditeurs restreint** (généralement deux ou trois personnes).

* **Interprétation de liaison :**

Ce type d’interprétation consiste pour l’interprète à **mémoriser de brefs passages dans la langue de départ puis à les restituer** dans la langue d’arrivée. L’interprétation de liaison est particulièrement utilisée lors de réunions de travail, de meetings, de visites guidées, de stipulations de contrats et de négociations commerciales, et est donc adaptée en présence d’un nombre restreint de personnes.

* **Interprétation téléphonique :**

Il s’agit d’un type d’**interprétation à distance qui nécessite la présence d’un téléphone doté d’un haut-parleur** : l’interprète prend part à la conversation téléphonique en assistant les parties lors d’une communication en langue étrangère. Cette solution est particulièrement demandée en vue de conclure de simples négociations avec des clients ou des fournisseurs résidant à l’étranger.